

Le petit Vincelais

Nouvelles municipales et locales

Le mot du Maire



Chères Vincelaises, Chers Vincelais,

Le retour des beaux jours s'accompagne d'une nouvelle édition du Petit Vincelais, que j'ai le plaisir de vous présenter. Je voudrais rapidement revenir sur les vœux de début d'année qui ont été, cette année encore, un moment fort et ont permis de dresser le bilan de 2010 et de préciser notre feuille de route pour 2011.

Ce rendez-vous, désormais établi, s'est déroulé de façon à la fois studieuse pour ce qui concerne les affaires communales et fort conviviale puisque chacun, après avoir enduré plusieurs discours, a pu se régaler autour d'un buffet d'une qualité exceptionnelle. Votre présence en nombre témoigne une fois de plus de l'intérêt que vous portez à l'action de vos élus et, en leur nom, je vous en remercie très chaleureusement car nous avons toujours autant besoin de votre soutien. Vous retrouverez au fil de cette édition de nombreux thèmes abordés lors de cette cérémonie. Pour les plus courageux, mon discours in extenso peut être consulté sur le site internet de la mairie.

Ce début de printemps marque le moment de la construction du budget pour 2011, montage délicat où des arbitrages doivent être faits. Le détail vous en sera communiqué dans un prochain numéro. Pour redonner de la vie au village, vous l'avez constaté, l'implication de l'ensemble des membres du conseil municipal en 2010 est restée très forte et elle ne se dément pas pour 2011. Dans le cadre de notre action, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, notamment pour travailler au sein des commissions « espaces verts et fleurissement ». N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

Je vous laisse découvrir sans plus tarder ces nouvelles et c'est toujours avec grand plaisir que je vous retrouverai au fil des différentes manifestations printanières et estivales.

*A très bientôt,
Votre bien dévoué Maire*

Olivier Husson



Secrétariat

Après 14 ans au service des administrés et des élus de Voinsles, Nathalie Marchal a accepté une mutation et quitté la commune le 1^{er} février dernier. Les habitants sont venus en nombre lors de son pot de départ pour la remercier et lui souhaiter une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Depuis le mois de janvier, Catherine Joly a ainsi rejoint notre commune. Après un passage de relais, elle assure désormais seule les fonctions de secrétaire de mairie qu'elle exerçait auparavant à Neufmoutiers en Brie.

Gite communal

Suite au départ du siège de la communauté de communes *Les Sources de l'Yerres*, les bureaux situés au 1^{er} étage de la mairie sont vacants. Après réflexion, le conseil municipal a décidé de transformer ces locaux en gite communal. Les travaux devraient débuter au printemps.

Elaboration du Budget

Comme chaque année, le maire et ses adjoints ont souhaité associer l'ensemble des conseillers municipaux et des membres des comités consultatifs lors de l'élaboration du budget municipal 2011.

Ainsi, dès le mois de novembre 2010, chaque président a réuni les membres de la commission dont il a la charge afin de définir les travaux, services et manifestations à mettre en œuvre en priorité en 2011. Après concertation avec le maire et ses adjoints, les projets ont été chiffrés et soumis à la commission « finances ».

Début mars, cette même commission s'est prononcée sur une réduction de 85 000 € des dépenses d'investissement envisagées. Lors d'une nouvelle réunion du maire et des adjoints, des arbitrages ont dû être effectués parmi les différents projets. Fin mars, le projet de budget rectifié a été présenté aux membres du conseil municipal lors d'un débat d'orientations budgétaires, pour être ensuite adopté en conseil municipal.

Le budget 2011 vous sera présenté lors de la prochaine publication du *Petit Vincelais*.



Nettoyage

Après deux tentatives infructueuses, le nettoyage des rues et caniveaux de la commune a finalement pu être réalisé par la société SBA le 21 mars dernier. Merci à tous d'avoir collaboré en évitant de stationner sur la voie publique, ce qui a facilité le travail du conducteur de la machine et rendu l'opération plus efficace.

Site internet

Le site internet de la mairie est en cours de réactualisation ; n'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous y trouverez notamment des actualités et informations pratiques concernant la vie dans la commune : www.mairie-voinsles.fr

Mini-golf

Le printemps est de retour, et avec lui, le plaisir de se promener par de belles journées ensoleillées. N'hésitez pas à faire un détour par le mini golf qui a pris un « coup de jeune » l'été dernier. Sa réhabilitation permet à présent à tous, petits et grands, de découvrir ou redécouvrir ce jeu très agréable. Un prêt de cannes et balles est à l'étude afin que chacun puisse se lancer dans l'aventure ! Nous ne manquerons pas de vous en parler dans notre prochain numéro du *Petit Vincelais*.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les travaux de la maison des services à Rozay-en-Brie sont terminés. Le siège de la communauté de communes a déménagé et se trouve maintenant à Rozay-en-Brie, rue Lamartine (à côté de la maternelle et du Trésor public). Les coordonnées téléphoniques restent les mêmes qu'auparavant. Dans ces nouveaux locaux, différents services assurent une permanence. Dès à présent, un conseiller retraite de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse reçoit le public tous les lundis sur rendez-vous (01.55.45.59.40).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Après une interruption de quelques semaines, conséquence des conditions climatiques, les travaux sur le château d'eau des Ancys ont repris. Ils concernent actuellement la cuve du réservoir et surtout l'étanchéité de celle-ci. En effet, la résine appliquée avant l'hiver doit à présent être testée.

A l'heure actuelle, le château d'eau est rempli ; si aucune fuite n'est constatée, le réservoir sera vidé et désinfecté le 30 mars 2011. Après un nouveau remplissage, l'eau du château d'eau sera ensuite prélevée et analysée.

Dès que les prélèvements seront conformes aux normes en vigueur, la Lyonnaise des Eaux installera sur le château d'eau de la Justice un « bypass ». Cette vanne permettra d'alimenter directement le château d'eau des Ancys avec l'eau du forage et de la source. C'est donc ce château d'eau qui alimentera l'ensemble de notre commune pendant la durée des travaux sur le réservoir de la Justice. De ce fait, des baisses de pression sont possibles pendant cette période, notamment pour les habitations les plus éloignées.

L'ensemble des travaux devraient se terminer fin juillet 2011. Courant 2011, le château d'eau de la Justice sera également relié en partie, mais non connecté à la liaison Seine-Amont-Marne (utilisation des gros tuyaux bleus stockés à l'entrée du village).

L'alimentation en eau de notre commune se fera à partir de 2013 (si le planning des travaux est respecté) depuis les installations de production d'eau de l'usine de Morsang-sur-Seine. Ainsi, nous ne serons plus concernés par les restrictions d'eau auxquelles nous sommes régulièrement soumis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Depuis le 7 février 2011, les jours et horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- Mardi : 14 h - 18 h
- Mercredi : 9 h - 12 h
- Jeudi : 9 h - 12 h
- Vendredi : 14 h - 18 h
- Samedi : 9 h - 12 h



Veillez noter que la mairie est dorénavant fermée le lundi toute la journée.

Nous vous rappelons qu'en dehors de ces moments d'accueil, vous pouvez joindre le secrétariat au 01.64.25.64.17 du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Recensement jeunes

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent la date du 16^{ème} anniversaire. Il vous sera demandé de fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi qu'un livret de famille. La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée pour toutes vos inscriptions lors d'examens et de concours soumis au contrôle de l'état.



Sécheresse : levée des mesures de restriction

Par un arrêté préfectoral du 28 février 2011, les mesures de restrictions d'eau concernant la commune ont été levées.

Demande de passeport



Les demandes de passeports sont à faire à la mairie de Rozay-en-Brie. Dorénavant, toute demande et toute remise de passeport (prise d'empreintes) se fera sur

RDV uniquement au 01 64 25 60 43.

DIVERS

Route Nationale 4

Selon la gendarmerie de Rozay-en-Brie, au cours de l'année 2010, trois accidents mortels de la circulation sont survenus sur la RN4. Deux d'entre eux impliquaient des cyclomoteurs. Pour la sécurité de tous, il est rappelé qu'il est formellement interdit de circuler sur cette route à tout véhicule inférieur à 125cm³.

Commerces



Un nouveau pizzaiolo *Bruno's pizzas* s'installe dans notre village tous les jeudis soir, sur le parking de l'église. Vous pouvez commander vos pizzas dans la journée au 06.98.88.33.26 et passer les prendre entre 17 h et 21 h.

Déchets ménagers

Afin de faciliter le ramassage de nos déchets, quelques consignes doivent être respectées de tous pour s'assurer du bon positionnement des bacs dans la rue. Ils doivent être éloignés des voitures d'au moins 2 mètres, être alignés à ras du trottoir et placés si possible deux par deux (avec celui du voisin). Les poignées doivent se trouver à l'arrière, côté habitation, et non pas côté rue.

Si ces recommandations ne sont pas respectées, le ramassage est impossible. Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées le jour même.

Pour rappel : la collecte des bacs gris (déchets ménagers) s'effectue le mercredi matin, celle des bacs jaunes (tri sélectif) le vendredi une semaine sur deux et celle des bacs verts (déchets

végétaux) le lundi matin d'avril à novembre.

La reprise de cette collecte se fera cette année le 4 avril. Enfin, le ramassage des déchets encombrants a lieu chaque quatrième mardi des mois impairs. Si à cette occasion certains de vos déchets n'ont pas été ramassés, merci de les enlever de la voie publique et de les déposer à la déchetterie !



Santé

Comme chaque année, le mois de mars est dédié à la mobilisation générale contre le cancer colorectal. La campagne 2011 a pour objectif principal de faire prendre conscience que « *50 ans, c'est le moment* » et de convaincre cette population de l'importance de commencer les dépistages.

En effet, ce programme de dépistage permet d'identifier la maladie à un stade précoce de son développement et s'adresse, tous les deux ans, **aux hommes et aux femmes âgés de 50 à 74 ans**. Le cancer colorectal reste, avec plus de 37 000 nouveaux cas par an, le 3^{ème} cancer en termes de fréquence (derrière les cancers de la prostate et du sein).

Il représente, avec près de 17 400 décès annuels, la deuxième cause de décès par cancer après celui du poumon.

Le dépistage repose sur un simple test de recherche à faire chez soi. Quand il est dépisté tôt, ce cancer peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10.

Alors, n'hésitez plus, parlez-en avec votre médecin ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.e-cancer.fr



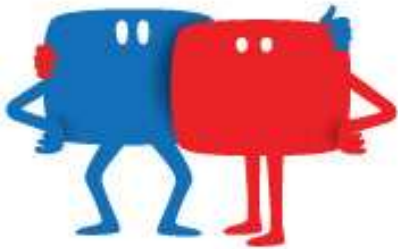
Association UFC - QUE CHOISIR

Nous vous informons de l'existence de l'association locale *UFC - Que Choisir Coulommiens et sa Région*, qui a pour principales missions d'informer, conseiller, défendre l'intérêt des consommateurs individuels.

Une équipe de bénévoles accueille chaque année des centaines de consommateurs et

traite plus de 500 litiges concernant tous les secteurs de la consommation. Cette association est située au 22 rue du Palais de Justice à Coulommiens.

Pour plus d'informations : 01.64.65.88.70.



Tous au numérique

Depuis le 8 mars dernier, notre région est passée au tout numérique.

Si vous rencontrez des problèmes de réception ou avez des questions, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.tousaunumerique.fr ou à contacter le centre d'appel au 0970.818.818 (prix d'un appel local).



Devenez famille d'accueil pour lycéen étranger !

Le Centre d'Échanges Internationaux, association loi 1901, recherche des familles bénévoles, ouvertes et enthousiastes à l'idée de partager leur quotidien avec un lycéen étranger.

Ces jeunes d'Australie, d'Allemagne, du Mexique, des États-Unis ou bien d'ailleurs, viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois en France pour apprendre le français au lycée et en famille tout en découvrant notre culture.

Le jeune étranger suit les règles de sa famille française et apprend à s'adapter à son nouveau quotidien. Il partage avec tous ses impressions et ses surprises quant aux différences culturelles qu'il rencontre.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique et culturelle pour tous.

Mme Garcia Renard Sylvia, responsable locale, se tient à votre disposition pour tout renseignement au 01.39.71.79.68 ou au 06.14.09.70.51.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez également vous rendre sur le site de l'association www.cei4vents.fr

Classe découverte

La classe de CP vend des confitures ainsi que des pralines au bénéfice de la classe découverte « Arts du cirque » qui aura lieu au mois de mai 2011.

1 pot de confiture : 3.50 €

2 pots de confiture : 6 €

1 sachet de pralines : 1 €

2 sachets de pralines : 1.50 €



Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser à l'école au 01.64.25.72.44 ou directement auprès de Mme Strub.



Inscription école

Les enfants nés en 2008 peuvent dès à présent être inscrits pour la rentrée scolaire 2011/2012.

Les parents doivent d'abord se rendre en mairie afin de compléter le formulaire d'inscription de leur enfant ; ils pourront ensuite inscrire leur enfant auprès de Mme Strub, directrice de l'école de Voinsles.

Loto

Le samedi 2 avril, à la salle des fêtes de Voinsles aura lieu le loto des écoles de Voinsles et du Plessis-Feu-Aussous organisé par les institutrices et les parents.

Tous les bénéficiaires permettront de financer une action pour les enfants !

Les personnes désirant venir jouer doivent s'inscrire en contactant :

parentseleves.vlpfa@gmail.com ou Linda ADDOUCHE au 06.36.91.03.72

Merci d'indiquer votre nom, prénom, numéro de téléphone et le nombre de places que vous désirez réserver. Une confirmation de l'inscription vous sera envoyée.

La restauration sera assurée sur place (hot-dogs, gâteaux sucrés et salés, boissons, café et thé). Attention, il n'y a que 100 places !

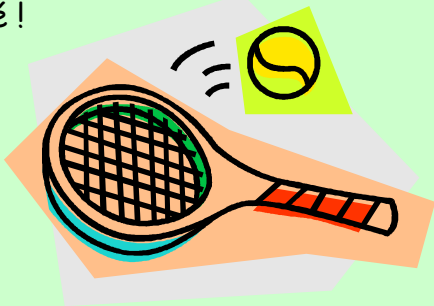


FETES ET CEREMONIES

COVY

Comme chaque année, le COVY (Club Omnisports de la Vallée de l'Yerres) organise un tournoi dans le cadre du circuit Briard. Si vous êtes joueur, n'hésitez pas à vous inscrire (demande d'inscription à l'adresse mail suivante : covy@fft.fr).

Si vous ne jouez pas, rendez-vous pour les finales le dimanche 12 juin dans l'après midi sur les terrains du Plessis-Feu-Aussoux. Superbes matchs, bonne ambiance et punch assurés ... soleil espéré !



Festi'Voinsles

Suite aux changements intervenus au sein du conseil municipal et suite à la dissolution de l'ancien comité des fêtes, une nouvelle association *Festi'Voinsles* a été créée.

Elle est composée d'une vingtaine de bénévoles et a en charge l'organisation de manifestations tout au long de l'année. Dès à présent, *Festi'Voinsles* donne rendez-vous aux plus jeunes le **dimanche 24 avril** pour les œufs de Pâques sur le terrain du mini-golf.



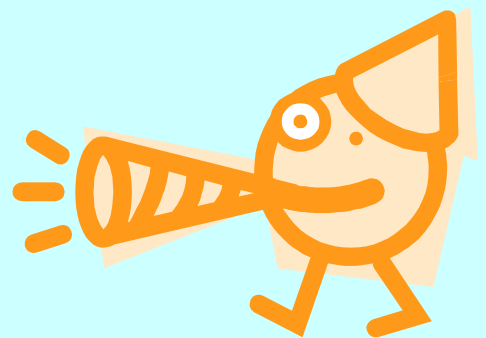
Calendrier

Nous avons le plaisir de vous annoncer les dates des différentes manifestations organisées au cours de l'année 2011 :

- Dimanche 24 avril : Chasse aux œufs de Pâques
- Vendredi 27 mai : Fête des voisins
- Mardi 21 juin : Fête de la musique
- Samedi 27 août : Fête du village
- Dimanche 28 août : Brocante

Cérémonies commémoratives :

- Dimanche 8 mai : Victoire 1945
- Vendredi 11 novembre : Armistice de 1918



« Le Petit Vincelais » est rédigé et édité par :

B. Bosselmeyer, V. Bosselmeyer, I. Coffin, O. Husson, M. Laforge, E. Rietsch. Maquette : E. Rietsch